

Les étranges funérailles de Jacob !

Méditation du jeudi 7 février 2019. Nous prions pour notre envoyé aux Antilles et nous terminons la lecture du cycle de Joseph. Cependant, nous parlerons la semaine prochaine de Dina, la sœur de Joseph.



*Henri-Joseph de Forestier, La mort de Jacob, 1813,
Paris, École Nationale Supérieure des Beaux-Arts*

*Jacob fit ensuite ces recommandations à ses enfants : «
Quand je serai mort, enterrez-moi dans le tombeau de
mes ancêtres. C'est la grotte située dans le champ*

d'Éfron le Hittite, à Makpéla, près de Mamré, au pays de Canaan. Abraham a acheté ce champ à Éfron pour que le tombeau soit sa propriété. C'est là qu'on l'a enterré, ainsi que sa femme Sara, puis Isaac et sa femme Rébecca. J'y ai moi-même enterré Léa. Le champ et la grotte qui s'y trouve ont été achetés aux Hittites.

» Quand Jacob eut fait ses dernières recommandations à ses fils, il se recoucha, puis il rejoignit ses ancêtres dans la mort. (Genèse 49,29-33)

Joseph se précipita vers son père, dont il couvrit le visage de larmes et de baisers. Puis il ordonna aux médecins qui étaient à son service de préparer le corps de son père en vue de l'enterrement. Selon la coutume, les médecins passèrent quarante jours à enduire le corps d'huiles parfumées pour le conserver. Les Égyptiens célébrèrent le deuil de Jacob pendant soixante-dix jours.

Quand le deuil de Jacob eut pris fin, Joseph dit aux proches du Pharaon : « Si vous avez de l'amitié pour moi, veuillez transmettre de ma part ces paroles au Pharaon : « Avant de mourir, mon père m'a fait jurer de l'enterrer au pays de Canaan, dans le tombeau qu'il s'est préparé. Autorise-moi donc à aller l'enterrer maintenant, puis je reviendrai. » » Le Pharaon permit à Joseph d'aller enterrer son père et de tenir ainsi sa promesse.

Joseph se mit en route ; il était accompagné des dignitaires du palais au service du Pharaon, des anciens de toute l'Égypte, de toute sa famille, de ses

frères et des autres membres de la famille de son père. On ne laissa dans la région de Gochen que les petits enfants et le bétail. Le convoi comprenait aussi une escorte de chars ; il était particulièrement imposant.

Ils arrivèrent à Goren-Atad – « l'Aire de l'Épine » –, au-delà du Jourdain. Là, ils célébrèrent solennellement une cérémonie funèbre, très impressionnante. Durant sept jours, Joseph observa le deuil de son père. Les Cananéens qui vivaient dans cette région virent la cérémonie funèbre de Goren-Atad et firent cette réflexion : « C'est un deuil cruel pour l'Égypte ! » C'est pourquoi cet endroit, situé au-delà du Jourdain, reçut le nom d'Abel-Misraïm, ce qui veut dire «Deuil de l'Égypte».

Les fils de Jacob accomplirent ensuite ce que leur père leur avait ordonné : ils transportèrent son corps au pays de Canaan et l'enterrèrent dans la grotte du champ de Makpéla, près de Mamré. Abraham avait acheté ce champ à Éfron le Hittite pour que le tombeau soit sa propriété. Après avoir déposé le corps de son père dans le tombeau, Joseph regagna l'Égypte avec ses frères et tous ceux qui les avaient accompagnés pour l'enterrement. (Genèse 50,1-14)



Le tombeau des patriarches à Hébron

Jacob a exprimé le désir que sa dépouille mortelle soit transportée en Canaan et enterrée dans le tombeau de ses pères. À l'heure de sa mort, il appuie sa demande d'une sorte de justification de propriété. On se souvient qu'Abraham avait insisté pour acheter la grotte et le champ de Makpela aux hittites afin d'ensevelir Sarah, en refusant leur offre d'accueillir le corps de son épouse dans un de leurs tombeaux.

Jacob vivant cependant en Egypte avec sa famille, il faut une permission pour que sa dépouille passe la frontière. Pharaon l'accordera, après que le père de Joseph aura reçu l'hommage des larmes de son fils et les soins d'embaumement des médecins d'Égypte. Pourquoi ces 70 jours de deuil égyptien ? Est-ce pour manifester

de la reconnaissance envers Joseph qui a sauvé l'Égypte de la famine ? Est-ce une manière de s'accaparer Jacob ? On ne peut imaginer qu'il ait désiré tant de faste !

Pourtant un cortège impressionnant va s'ébranler autour de Joseph et Jacob, avec des dignitaires d'Égypte, les frères de Joseph et des membres de la famille. Toutefois, ce voyage ne sera pas l'occasion d'un retour définitif du peuple en Canaan, car les enfants et les troupeaux doivent rester à Gochen. Serviraient-ils d'otages pour s'assurer que les adultes vont bien revenir faire fructifier la terre d'Égypte ? À moins que cela ne traduise la nécessité théologique de séparer ce qui relève de la mort et ce qui relève de la vie. L'heure est d'enterrer Jacob dans le pays de ses pères, mais pas encore, pour ses descendants, d'y retourner durablement !

À leur tour les Cananéens s'émeuvent de la mort de Jacob, et impressionnés par le deuil de 7 jours conduit par Joseph, baptise le lieu « Deuil de l'Égypte ». Enfin Jacob parvient à destination ; il rejoint Abraham, Sara, Isaac, Rébecca, Léa dans le sommeil de la mort.

Ce récit étrange et complexe nous renvoie à la question des rites mortuaires et des coutumes de deuil dans les différentes cultures. Doit-on enterrer ses proches dans le pays d'accueil ou dans le pays d'origine ? Jusqu'où accomplir les dernières volontés du défunt ? Jusqu'à s'endetter considérablement ? Peut-on faire plusieurs célébrations pour contenter les uns et les autres en

cas de pluralisme religieux ou ecclésial ? Comment conjuguer le chagrin personnel, l'accomplissement des rites, les questions juridiques et financières ? Par rapport à cela, que signifient les paroles de Jésus : « Laisse les morts enterrer les morts, et va annoncer le royaume de Dieu ! » ?



Nous prions pour notre envoyé aux Antilles avec cette prière de sanctification du Nom de Dieu, que l'on appelle le Kadish, qui accompagne le deuil dans le judaïsme, et qui a inspiré le « Notre Père ».

*Que ton Grand Nom soit glorifié
Que ton Grand Nom soit glorifié et sanctifié dans le
monde qu'il a créé selon sa volonté,
Et puisse-t-il établir son règne, faire fleurir son
salut, et hâter le temps de ton Messie,
De votre vivant et de vos jours et des jours de toute
la maison d'Israël,
Dès que possible et dites : amen !
Puisse son Grand Nom être béni à jamais et dans tous
les temps des mondes,
Béni et loué et glorifié et exalté,
Et élevé et vénéré et élevé et loué soit le Nom du
Saint, béni soit-il,
Au-dessus de toutes les bénédictions et cantiques et
louanges et consolations*

*Proclamés dans le monde, et dites : amen !
Qu'une grande paix venant du Ciel, ainsi qu'une bonne
vie, et la satiété, et le salut,
Et le réconfort et la sauvegarde, et la rédemption et
le pardon et l'expiation,
Et le soulagement et la délivrance nous soient
accordées à nous et à tout Israël,
Et dites : amen !
Que celui qui fait régner la paix dans les sphères
célestes l'étende, dans sa miséricorde,
Parmi nous et dans tout Israël, et dites : amen !*